

Toute inscription / réinscription est effective après le premier versement de la scolarité et le dépôt des documents exigés.

<b>DATES DE PAIEMENT</b>	<b>De la TPS à la MS</b>	<b>De la GS au CM2</b>
Inscription / Réinscription mars 2023	160 000	240 000
2 <sup>ème</sup> versement de la scolarité 05 juillet 2023	95 000	100 000
3 <sup>ème</sup> versement de la scolarité 05 octobre 2023	85 000	90 000
4 <sup>ème</sup> versement de la scolarité 05 novembre 2023	80 000	75 000
5 <sup>ème</sup> versement de la scolarité 05 janvier 2024	80 000	75 000
6 <sup>ème</sup> versement de la scolarité 05 février 2024	70 000	70 000
<b>TOTAL SCOLARITÉ</b>	<b>570 000</b>	<b>650 000</b>

❖ **En cas de désistement, le 1<sup>er</sup> versement ne sera pas remboursable après le 21 août 2023.**

❖ **Toute année scolaire commencée est due intégralement.**

L'inscription de 03 enfants et plus d'une même famille (de même père ou de même mère) donne droit à une remise :

- 10% sur le 3<sup>ème</sup> enfant
- 20% sur le 4<sup>ème</sup> enfant et plus

**L'âge requis pour l'entrée en maternelle :**

- ⇒ Toute Petite Section (TPS) : Naissance en 2021
- ⇒ Petite section (PS) : Naissance en 2020
- ⇒ Moyenne Section (MS) : Naissance en 2019
- ⇒ Grande Section (GS) : Naissance en 2018

❖ **Les cours d'anglais sont dispensés de la GS au CM2**

**SGBCI : CI 008 01124 012430039396 27**

**ECOBANK : CI 059 01044 120284395001 30**

**Prévoir 100 F pour les frais de versement SVP !**

- **Inscrire le Nom de l'élève sur le bordereau de versement**
- **Venir déposer le bordereau de paiement à la comptabilité dans les meilleurs délais, afin que le montant soit porté au crédit du compte de l'élève.**
- **Prière ne jamais déposer les chèques directement à la banque mais à la comptabilité de l'école**
- **Aucun règlement en espèce n'est autorisé à l'école, les chèques à libeller à l'ordre de « Groupe scolaire les Papillons »**
- **Tous les frais de chèque revenu impayé sont à la charge des parents pas de l'école**

**Rentrée des classes**

- **Primaire : Lundi 04/09/2023**
- **Maternelle : Lundi 07/09/2023**

## PIÈCES À FOURNIR

- Pour les nouveaux élèves :**
- 1 extrait de naissance original
  - Le certificat de scolarité + La fiche scolaire
  - Un exeat de l'école précédente
  - 1 certificat de vaccination ou des copies des pages de vaccinations du carnet de santé
  - 2 fiches de renseignements dûment remplies et signées par les parents avec une adresse email valide (à retirer au secrétariat ou en ligne sur le site [www.gslespapillons.edu.ci](http://www.gslespapillons.edu.ci))
  - 2 photos d'identité couleur du même tirage
  - Le justificatif de l'autorité parentale pour les parents divorcés, séparés ou pour le tuteur légal.

- Pour les anciens élèves :**
- Une mise à jour des adresses email et contacts téléphoniques valides
  - 
  - Le justificatif de l'autorité parentale pour les parents divorcés, séparés ou pour le tuteur légal.

## ACTIVITÉS EXTRA SCOLAIRES ET ÉTUDES SURVEILLÉES

- Les activités extrascolaires débuteront au mois d'Octobre 2023. Vous recevrez une note d'information.
- Les études surveillées débuteront au mois d'octobre 2023, et sont facultatives. Ces cours se dérouleront les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de la semaine du CP au CM2.

**Coût : 10.000 F/Mois** Payables au plus tard le 05 du mois en cours

**Horaires** : 16 h 45 à 17 h 45.

Activités extra scolaires/ **Début des activités au début du mois d'octobre/fin des activités à la fin de juin**

	<i>DANSE</i>	<i>NATATION</i>	<i>CLUB ÉCHECS</i>	<i>CLUB D'ANGLAIS</i>	<i>SPORT Basketball</i>	<i>YOGA</i>	<i>TAE KWONDO</i>
<b>LIEU</b>	GS Papillons	Caserne des pompiers	GS Papillons	GS Papillons	GS Papillons	GS Papillons	GS Papillons
<b>RESPONSABLE DE L'ACTIVITÉ</b>	ACHI Serge	Lieutenant COULIBALY	Mr AGBO Hilaire	Mme TRAORE Valentine	Mr ADEBISSI Wassiu	Mr MODOU	Maître BOHÉ Hyacinthe
<b>JOURS &amp; HORAIRES</b>	Tous les mercredis de 8 h 30 à 9 h 30	Tous les mercredis Départ de l'école 08 h 00 Retour à l'école 11 h	Tous les jeudis de 16 h 45 à 17 h 45	Tous les jeudis de 16 h 45 à 17 h 45 <b>Pendant les congés scolaires 9 h à 10 h</b>	Tous les mardis et vendredis de 16 h 45 à 17 h 45 <b>Pendant les congés scolaires 9 h à 10 h</b>	Tous les mercredis de 09 h 00 à 10 h 00	Tous les Mercredis et samedis de 08 h 30 à 10 h 00
<b>TARIFS</b>	<b>Octobre - Novembre - Décembre</b> + Frais d'inscription : 40 000 F <b>Janvier – Février – Mars</b> : 30 000 F <b>Avril – Mai – Juin</b> : 30 000 F						Inscription 30 000 F Fiche de renseignements à retirer au secrétariat